

Mots croisés
sur le thème de la « Grand' Place »

| | |
|----|-------------|
| 1 | __ G _____ |
| 2 | ____ R __ |
| 3 | __ A _____ |
| 4 | ____ N ____ |
| 5 | __ D _____ |
| 6 | __ P ____ |
| 7 | __ L _____ |
| 8 | __ A _____ |
| 9 | __ C _____ |
| 10 | __ E _____ |

QUELQUES JEUX DE MOTS EN « PATOS » de Gustave Lambin
Trouvez la bonne définition :

| | |
|---------------------------------|---------------------|
| 1 Penser, réfléchir | A Cachepin |
| 2 Blatte ou vulgairement cafard | B Cachi-perdu |
| 3 Inquiet, alarmé | C Buvati |
| 4 Chicanier | D Cacheu d' dispute |
| 5 tomber les uns sur les autres | E Busii |
| 6 Ivrogne | F Catomont |

1 - Je suis une ancienne rue du centre ville, je me trouvais derrière l'Hôtel de Ville actuel, j'ai été redécouverte durant les fouilles de 2006. 2 - J'ai été classé au patrimoine mondial de L'UNESCO en 2005. 3 - Le 20 octobre 1914, un obus transperça mes murs, je suis connu pour ma chaise au plafond et pour être le lieu du première obus tombé sur notre ville durant la Première Guerre mondiale, je suis un café. 4 - Je suis un groupe de résistant qui a participé aux combats de l'Hôtel de Ville pendant le mois de septembre 1944. 5 - Je suis un cycliste Ouzbek et j'ai gagné au sprint l'étape du Tour de France du 3 juillet 1994 entre Lille et Armentières. 6 - Redécouvert durant les fouilles archéologique de 2006, j'ai longtemps été au cœur de la vie de notre ville. 7 - J'ai longtemps été un café du centre ville, je me trouve à l'angle de la rue de Dunkerque, aujourd'hui je suis la Mie Câline. 8 - Je suis aujourd'hui le Vivat mais à l'époque de la reconstruction de la Grand' Place, j'étais... 9 - Je suis l'architecte de la reconstruction du centre ville d'Armentières, mon prénom est Louis-Marie. 10 - J'ai longtemps été sur la place Saint-Vaast mais pour des raisons d'hygiène et de place, j'ai été déplacé.

RÉPONSES DE LA CHRONIQUE 167 :

Mots croisés sur le thème des « Fêtes » :

1 - Renaissance. 2 - Vivat. 3 – Bière. 4 - Ducasse. 5 - Intervilles. 6 - Carnaval. 7 - Père cent. 8 - Kiosque.

Jeux de mots en patois :

1 - Grosse tartine : Briffe ; 2 - Tâches de rousseur : Brin d'Judas ; 3 - Lessiveuse : Buresse ; 4 - Chaise : Caière, caielle ; 5 - Ferme, fermier : Ceinse, ceinsi ; 6 - Chaussettes : Cauches.

Complétez la phrase avec les mots ci-dessous :

1 - Y li faut tros briffes pou sin gouter. 2 - Les roux ont du brin d'Judas plein leu figure. 3 - Avor inne langue de buresse . 4 - J' n'ai pus l' temps d'raccommoder les cauches de m'n homme.

Edito

Les petits-déjeuners des Archives !

Rendez-vous le samedi 13 juin aux archives pour un petit déjeuner convivial suivi d'ateliers pratiques thématiques permettant de vous faire découvrir les richesses de ses collections.

Ce premier petit-déjeuner sera consacré à l'étude d'une série de photographies de la Grand' Place, grâce auxquelles nous découvrirons de nombreux détails qui permettent de retracer l'histoire de la ville.

Deux autres petits-déjeuners suivront en septembre et en novembre. Celui de la rentrée sera consacré à la généalogie immobilière (ou comment retracer l'histoire d'une maison ou d'un bâtiment) tandis que le suivant nous fera découvrir le patois armentierois à travers les œuvres de Gustave Lambin et Antoine Debosque.

Rendez-vous le 13 juin de 9h à 11h aux Archives municipales - 3^e étage de l'Hôtel de Ville.

Renseignements et réservation (nombre de place limité) au Service des Archives :
03 61 76 20 97
archives@ville-armentieres.fr

Les Petits Déjeuners des Archives

Aux Archives municipales (3^{ème} étage de l'Hôtel de Ville)

SAMEDI 13 Juin DE 9H À 11H

Renseignements et réservation auprès du service des Archives
03 61 76 20 97
archives@ville-armentieres.fr

Rendez-vous le 13 juin pour le premier petit-déjeuner des archives.

ARCHIVES COMMUNALES D'ARMENTIERES
Mairie d'Armentières - Place du Général de Gaulle

Horaires d'ouverture :
du mardi au vendredi de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous
le samedi de 9h à 11h30.

Fermeture annuelle : la première semaine de février

Téléphone : 03.61.76.20.97 email : archives@ville-armentieres.fr
www.archives.armentieres.fr

COMMUNICATION DE M. DE MEULENAERE :

Scènes de mœurs armentières (1872-1904)

Jusque dans la première moitié du XIX^e siècle, notre ville, patriarcale et plutôt réservée, n'avait guère connu débauche ou prostitution, au moins de façon organisée. Avec la multiplication des manufactures ainsi que l'arrivée en nombre de nouveaux habitants, issus des campagnes ou arrivant de Belgique, tout allait changer.

Dès 1872, la vertu donnait des signes de fléchissement comme en témoigne ce récit :

« *Le directeur d'une fabrique d'Armentières avait remarqué qu'un grand nombre de ses ouvrières portaient depuis quelques temps de superbes bagues et que ce nombre croissait chaque jour. Étonné de cette subite invasion de la bijouterie dans des mains peu rentées et après d'actives investigations qu'il tint secrètes pour éviter tout scandale, il parvint à acquérir la certitude que ces prodigalités avaient une source impure. Un habitant de la ville attirait chez lui les jeunes ouvrières, pour la plus grande satisfaction d'un public payant et, pour indemniser ces jeunes filles, on leur donnait le droit de choisir une bague dans une montagne de bijoux... en simili... ».*

Mais ces « Danaé d'occasion » **(1)**, au lieu de prendre une bague dans le tas offert à leur choix, en emportaient des poignées. Cette affaire fut l'objet de toutes les conversations ; un grand nombre de mères de famille vinrent déclarer au commissaire de police que leurs filles « portaient également un bijou révélateur » **(2)**.

En 1875, c'est encore le commissaire qui, en signalant la douzaine d'estaminets possédant des orgues ou pianos mécaniques, ajoute :

« *[...] il est impossible de reconnaître qu'aucun de ces lieux, tous accessibles au public, soit bien famé ; il est certain que souvent des faits scandaleux et immoraux s'y produisent sans que la police, trop peu nombreuse, puisse le voir, ni même en être informée, car les auteurs de ces méfaits ne se dénoncent pas, les débitants les cachent et c'est ainsi, Monsieur le Maire, que les mœurs de la population dégénèrent dans une ville manufacturière comme celle-ci, où le contact des deux sexes favorise le vice et le provoque à ce point que désormais, surtout à certaines heures, on entend plus dans la rue des propos orduriers et obscènes que tiennent particulièrement les filles de seize à vingt ans à des jeunes gens de leur âge. Cela indique suffisamment dans quel abîme nous tombons et si cette licence continue, il n'est pas douteux que dans peu d'années, la circulation sera moralement interdite aux personnes honnêtes qui ne voudront pas affronter l'outrage ».*

Le fonctionnaire mentionne encore quatre bals publics, vulgairement appelés bastringues, comme « autant de lieux immoraux à supprimer » car, selon lui, c'était dans de tels endroits que l'on prostituait la

jeunesse en bas-âge, « trop ardente et trop encline à la débauche » **(3)**.

Par ailleurs, certains contremaîtres poursuivaient les ouvrières de leurs assiduités comme cet Henri D. dit Grand lièvre, « garde-chiourme au tissage Jeanson route d'Houplines », qui tentait d'attirer celles-ci dans une pièce isolée sous prétexte de leur vendre un berceau ... **(4)**.

En 1887, une maison close avait été récemment ouverte ; son installation votée par la majorité des cléricaux, valut à ces derniers le surnom de « lanternes rouges » **(5)**. On sait ce que cette forme de prostitution entraînait en fait d'exploitation ; de plus, à Armentières, l'existence de l'établissement susdit ne causa pas la disparition de l'amour tarifé pratiqué de façon plus ou moins discrète dans des cabarets louches. Les rixes y étaient fréquentes, même entre femmes ; ainsi en novembre 1890, au cabaret de la Ville d'Ypres, rue des Jardins, où deux « filles de mauvaise vie », Marie S., 24 ans et Angèle de D., 21 ans, en vinrent aux mains et finirent leur querelle à coups de ciseaux sous le regard intéressé des personnes présentes **(6)**.

A l'entrée de la ville, au Rond Point, appelé « La Montagne » en souvenir d'une motte qui s'y trouvait auparavant, exploitée pour sa terre glaise, on rencontrait beaucoup de « filles de joie » qui plumaient le trop confiant voyageur, comme ce Florimond D., batelier, habitant Alveringem en Belgique, parti avec 915 frs pour acheter une nouvelle embarcation et dépouillé jusqu'au dernier sou après avoir fait la noce dans le quartier **(7)**.

Toutefois, plus au centre, d'autres cabarets pratiquaient les mêmes activités ; le plus connu était celui appelé « à la ville de Breteuil », place Chanzy, surnommé « la chemise roulée », ce qui annonçait la couleur. Assez longtemps tenu par Eugénie D. dite Nini, il était le théâtre de nombreuses bagarres. En 1890, sept « locataires » dudit lieu, Adèle B., 21 ans, Clémence L., 27 ans, Malvina V., 23 ans, Marie D., dont on ne donne pas l'âge, Virginie M., 17 ans, Céline M., 21 ans et Angèle B., 22 ans, dans un état complet d'ivresse gagnèrent le Rond-Point ; après avoir fait de nombreuses stations dans des « bouchons » **(8)**. Celles-ci échouèrent rue des Promenades **(9)**, dans l'estaminet « A la Lyre d'Argent », tenu par Charles L., y menant un tel « bacchanal » qu'un agent et deux gendarmes ne furent pas de trop pour les conduire au poste afin de cuver leur boisson. On arrêta au passage un journalier de 31 ans, Auguste B., qui s'opposait à l'arrestation de sa maîtresse, Clémence L. **(10)**.

En 1897, c'est également une ancienne pensionnaire de Nini, Léontine T., 17 ans, qui fut arrêtée pour avoir donné un coup de couteau à un jeune homme qui voulait devenir son souteneur **(11)**. L'ancienne tenancière de la Ville de Breteuil reprit avant 1901, le cabaret de la

Belle Vue, place Victor Hugo **(12)**.

La cruauté envers ces femmes méprisées atteignait parfois des sommets ; ainsi pour Marie P., prostituée trouvée ivre à Houplines et ramenée à Armentières, rue d'Ypres **(13)** par le garde-champêtre, elle fut entourée par une nuée de gamins puis de jeunes gens qui la tournèrent en dérision. Arrivée rue de Roubaix **(14)**, « avec une nombreuse suite », quelques mauvais plaisants se ruèrent sur elle pour lui enlever la majeure partie de ses vêtements ne lui laissant qu'un léger corsage. Toujours poursuivie par près de mille personnes, elle subit encore de mauvais traitements avant de trouver refuge dans une maison où, enfin, une femme eut pitié d'elle et lui prêta un jupon ; c'est dans cet « accoutrement » que la gendarmerie la reconduisit à son ancien domicile **(15)**. A propos de cette nudité relative, il faut signaler que se promener en caleçon de bain, même un jour de fête, était interdit **(16)** ; pareillement, lorsqu'une course à pied eut lieu à Armentières, en 1902, on s'émut des tenues « plus qu'inconvenantes » des participants ; le journal se demandait d'ailleurs si les sportifs n'allaient pas un jour finir entièrement nus comme aux jeux antiques... **(17)**.

Les faubourgs, moins bâtis à l'époque puisque en 1904 encore on situe la rue du Nord « aux confins » de la ville, étaient aussi moins surveillés **(18)** ; ils abritaient aussi nombre de cabarets borgnes ou au moins douteux comme celui des Trois Tables où Odile R., 20 ans, faisait commerce de ses charmes sous la houlette de Rosalie G., 26 ans **(19)**.

En 1897, dans la rue du Faubourg de Lille, on mentionne « l'un de ces infects bouges », la buvette de Bruxelles, tenue par Sidonie C., dite Riquiqui **(20)**.

La même année, le nouveau commissaire de police, M. Tittival, purgea la ville de plusieurs « cabarets interlopes » comme « A la Volonté du Peuple », exploité par Monsieur M., rue des Jardins, « Au Ramier », rue des Promenades, tenu par Monsieur G. et « A la Belle Vue », mentionné plus haut **(21)**. Toutefois, jusqu'en 1914, d'autres débits de boissons du même genre apparurent quoique de façon un peu plus discrète semble-t-il et leur surveillance était difficile.

Un mot encore à propos des maladies vénériennes qui ne manquèrent pas de se répandre pendant des années, favorisées par une hygiène restreinte.

Ainsi, en 1887, l'académie nationale de médecine, d'après les travaux menés depuis trois ans par le Dr Leloir, de la faculté de Lille, sur la multiplication de la syphilis dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, donne comme suit dans son bulletin **(22)** l'essentiel des faits :

« *Cette maladie se propage dit-il (le Dr Leloir), d'une façon effrayante dans cette région, et l'une des causes de cet accroissement du mal est la multiplication excessive des cabarets et estaminets, multiplication favorisée par la loi du 17 juillet 1880, qui a abrogé le décret du 29 décembre 1851. Cette pullulation des cabarets et estaminets a eu pour cause une concurrence effrénée ; la qualité de la bière, s'amoindrissant de plus en plus, beaucoup de cabaretiens ont, pour recruter la clientèle, installé ou attiré dans leurs établissements des jeunes filles de seize à vingt-quatre ans, venant la plupart de la campagne, plus attrayantes pour le public que les filles de*

maisons réglementées. C'est surtout depuis 1880 que ces établissements se sont multipliés, et que s'est par suite constitué un genre de prostitution presque inconnu dans le temps, et d'autant plus dangereux que toutes ces femmes ne sont soumises à aucune surveillance médicale. Presque toutes ces filles sont infectées ; si la clientèle se plaint, elles retournent à leur ancien métier de fille de ferme et créent de nouveaux foyers de propagation de la vérole dans la campagne... »

L'état sanitaire du Nord, au point de vue de la syphilis, est donc de plus en plus désastreux, et ce qui le prouve c'est que, dans certains cantons de ce département, comme celui d'Armentières, l'on a constaté récemment que le tiers des conscrits était infecté. Malheureusement la police a les mains liées ; les cabaretiens se bornent à dire que ces femmes sont des locataires de la maison et, de plus, les cabaretiens sont des agents électoraux souvent puissants.

Les brasseurs seuls, possesseurs de la plupart des cabarets qu'ils afferment, pourraient prendre des mesures efficaces.»

Lors de la première guerre, des cabarets plus ou moins louches ont sans doute subsisté un temps, ne fut-ce qu'à cause des militaires de passage mais les Anglais, par exemple, à cheval sur les règlements sanitaires, devaient préférer la maison close locale ou des prostituées ambulantes qui leur étaient destinées ; toutefois, on ne rencontre guère de données à ce propos et nous sommes là dans les suppositions... Plus tard, l'exode de la population et les combats mirent fin à ces activités qui ne reparurent plus ensuite ou de façon très marginale. ■

- (1)** Allusion sans rapport évident avec ce personnage mythologique
- (2)** Le XIX^e siècle, 19 septembre 1872.
- (3)** Archives municipales d'Armentières, 1.74/3.
- (4)** L'Avenir du travailleur, 13 février au 20 février 1887 (hebdomadaire). Les noms de famille apparaissent en toutes lettres parmi les journaux en question, mais il aurait été délicat de les mentionner dans le cadre de cette notice.
- (5)** Idem, 13 mars au 20 mars 1887 ; ces lanternes étaient placées à l'entrée des maisons closes.
- (6)** Courrier populaire du Nord de la France.
- (7)** Gazette d'Armentières, désormais abrégé en GA, 21 octobre 1894.
- (8)** Petits cabarets.
- (9)** Partie de l'actuelle rue Deceuninck, du Rond Point jusqu'à la rue Saint-Honoré.
- (10)** Courrier populaire du Nord de la France, 27 novembre 1890.
- (11)** GA, 17 mai 1893.
- (12)** GA, 25 janvier 1897.
- (13)** Actuelle rue des Déportés.
- (14)** Actuelle rue du Général Leclercq.
- (15)** GA, 18 juillet 1892.
- (16)** GA, 25 juin 1901.
- (17)** GA, 6 août 1902.
- (18)** Journal d'Armentières, 10 janvier 1904.
- (19)** GA, 9 janvier 1897.
- (20)** GA, 20 janvier 1897.
- (21)** GA, 25 janvier 1897.
- (22)** t. 17 (séance du 14 juin), p. 626.